



ÉTABLISSEMENT  
EN GESTION DIRECTE



**aefe**

Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

## Compte-rendu du conseil du second degré du 16 Mars 2017

Membres présents :

Proviseur : M. Pascal MEYER

Proviseur Adjoint : M. LECHEVALIER

Directrice Administrative et Financière : Mme THIRION

Enseignants : Mme DEMERDACHE, M. MORVANY

Personnel Non Enseignant : Mme LAMANDA

Vie Scolaire : M. LOPES

Parents UPEA: Mme KRUEGER, Mme HILS, pour écoute seulement : Mme CLOAREC

Elève : Lina MESSOUSSI

Ordre du jour :

1) Préparation de la rentrée 2017 (structure / effectifs)

2) Point sur l'orientation

3) Questions diverses

Monsieur le Proviseur accueille les membres du Conseil du second degré, les remercie pour leur participation et présente le premier point à l'ordre du jour :

1) Préparation de la rentrée 2017 (structure - effectifs)

- M. LECHEVALIER présente la structure pédagogique 2017-2018. (Détails en page 2 du document attaché)
- Celle-ci sera stable par rapport à cette année. Pour l'instant, les indicateurs actuels orientent la réflexion vers une reconduction de la structure pédagogique actuelle ; les enquêtes de départ sont en cours.
- À ce jour, on compte 147 nouvelles inscriptions (dont 50 dans le secondaire)
- Pas de changement sur le collège. Pour les nouvelles sixièmes M. LECHEVALIER prévoit une classe en section internationale, une classique et une classe mixte. La constitution de classes équilibrées en termes d'effectifs sera privilégiée.
- Pour le Lycée il y aura :
  - 3 classes de seconde, organisées selon le choix de l'Allemand (ABIBAC, LCA, LV1)
  - 4 classes de premières : 2 classes de 1ère S l'an prochain (changement par rapport à cette année, mais prévisible puisque les élèves de seconde de cette année sont très nombreux), une 1ère ES et une 1ère L.
  - 3 classes de terminale.

- Il n'y a pas de départs d'enseignants connus à cette date. La répartition des services se fera avec l'équipe d'enseignants actuelle sans nécessité de personnels additionnels.
- Sur demande des parents, la Direction précise qu'en France, les effectifs de Lycée peuvent aller jusqu'à 35. Le choix du LFVH de poursuivre une politique d'effectifs réduits est pérenne. Sachant que de toute façon, peu de salles de notre établissement permettent de recevoir de tels effectifs.

## 2) Point sur l'orientation :

### Enquête post-bac des bacheliers 2016 :

- À la demande de l'AEFE, l'enquête annuelle sur les choix d'orientation des bacheliers 2016 a été réalisée. M. LECHEVALIER nous présente les résultats : ils sont comparés à ceux des bacheliers 2009 (Détails dans le document attaché).
- Sur 56 élèves, 52% des élèves font des études en France, 30% en Allemagne, 7% dans d'autres pays, 11% sont dans une année de césure (ne faisaient pas encore d'études lors du sondage, pour différentes raisons, départ à l'étranger, autres projets)
- M. MORVANY indique qu'il est possible de reporter son admission dans un établissement du supérieur français, mais que d'abord, il faut suivre la procédure d'admission sur APB, puis, lorsque l'admission est assurée, écrire à l'établissement pour lui demander de reporter l'admission pour effectuer une année de césure qui comporte un projet de formation ou de développement personnel. Les élèves du LFVH qui ont effectué cette démarche ont tous à sa connaissance, bénéficié de ce report.
- M. LECHEVALIER précise que le LFVH sera centre d'examen pour ATOUS+3 cette année (concours pour Business Schools / Écoles de Management).

### Calendrier de l'orientation :

- Un calendrier d'orientation a été conçu en collaboration entre l'école et les représentants parents UPEA à la commission du secondaire.
- M. LECHEVALIER présente la version actuelle du calendrier de l'orientation, dont le format sera revu par Mme CRESPIY (chargée de communication), afin de faciliter la lecture par les élèves et les familles.
- Il est destiné aux élèves du secondaire (à partir de la quatrième) et à leurs parents.
- Il sera mis à disposition de chaque élève concerné.
- Une version en ligne avec des dates concrètes et réactualisées est également prévue et sera mise en place ultérieurement.

### Journées d'orientations et participation aux forums pour les élèves de première / terminale :

- Les parents, via la Commission, avaient demandé depuis le début de l'année scolaire que les jeunes soient impliqués plus tôt qu'en terminale dans le processus et les choix d'orientation. Une des réponses de l'établissement avait été d'emmener les classes de premières à Strasbourg à un forum des formations le 3 février.
- Les terminales avaient fait le déplacement (pratiqué depuis plusieurs années au LFVH) sur Strasbourg en novembre pour le forum des formations franco-allemandes.
- M. LECHEVALIER présente les résultats des sondages effectués auprès des élèves de première et de terminale qui ont fait ces déplacements. Il en ressort que sur les 2 niveaux, entre 17 et 26% des jeunes n'ont pas trouvé le déplacement utile.

L'analyse de ces deux sondages et la synthèse des discussions sur ce thème montrent que les actions communes à tous les élèves d'un niveau, ne répondent plus aux besoins des élèves.



- Au vu des choix d'orientations ces dernières années et de leur diversification, la Direction propose de changer les offres d'information et de forums pour les recentrer sur le projet individuel de l'élève, selon les profils et préférences de chaque élève.
- M. MEYER et M. LECHEVALIER proposent donc:
  - M. MORVANY, va prendre une part importante de la fonction de PRIO (Personnel Ressource Information et Orientation).
  - La participation à un forum, un déplacement une visite d'école, ne sera plus définie par rapport à la classe de l'élève, mais directement reliée à son projet d'orientation.
  - Ces jours-là, les élèves ne désirant pas faire le déplacement travailleront de manière encadrée sur leur projet personnel d'orientation dans l'établissement, ou simplement sur une autre activité pédagogique.
  - Les professeurs principaux – pas seulement ceux de terminale – resteront les interlocuteurs principaux sur les questions du parcours avenir.
  - Par ailleurs l'établissement met en place dès la classe de quatrième et dans le cadre de la réforme du collège le "parcours avenir", qui suivra l'élève depuis le collège dans son chemin d'élaboration des choix d'orientation. Chaque élève aura un dossier individuel dans lequel seront classés les documents correspondants à ses recherches.
  - Un support numérique pour documenter le projet d'orientation est en cours de développement et est proposé par l'ONISEP. Dans la mesure du possible, il sera mis en place au LFVH (toutefois, il n'est pas encore sûr que ce soit pour la rentrée prochaine).
  - De même les élèves justifiant leur projet pourront être dispensés individuellement de cours pour des visites aux portes ouvertes des écoles correspondantes à leur projet d'orientation.
  - Les représentants de parents demandent à ce que ces nouvelles mesures soient communiquées aux parents.

### 3) Questions diverses :

Point Orientation sur la mise en place (ou non) des suggestions des parents lors des dernières réunions

a. Calendrier de l'orientation

Réponse : publication à la rentrée 2017.

b. Forum de Strasbourg en novembre dès la première

Réponse : oui, en fonction des projets individuels de chaque élève.

c. Forum d'Oberursel (formations anglo-saxonnes) : possibilité pour tous les élèves dès la première d'y participer.

Réponse : même réponse que la question précédente.

d. Information des familles sur les réunions d'information faites aux élèves, implication des familles

Réponse : oui, les familles seront informées.

e. Information / formation lettres de motivation pour les élèves

Réponse : La formation est réalisée par Mme GERBER, en seconde. Elle prévoit de faire intervenir un professeur d'allemand pour les spécificités des CV dans cette langue. En terminale, le CV est repris par l'équipe des parents qui organise les entraînements aux entretiens d'embauche.

Mme DEMERDACHE précise que les élèves présentent régulièrement leurs lettres de motivation aux professeurs pour obtenir des conseils donnés volontiers par ces derniers.

f. Base de données des anciens : récupération systématique (via ENT) des adresses mails / base de données officielle.

Réponse : La base de données existe ; il y a aussi un réseau d'anciens sur Facebook et LinkedIn. Ce qui manque maintenant c'est l'organisation d'une structure associative.



Évaluation de la langue vivante 1 dans les bulletins :

Mme LAMANDA demande s'il serait possible au lycée de rajouter une ligne au bulletin contenant une note d'évaluation des compétences linguistiques de la langue vivante 1, selon les critères d'appréciation français. Le but serait de ne pas désavantager les élèves en LCA/ABIBAC dont la moyenne d'allemand dans le bulletin ne reflète pas le niveau demandé pour une LV1 classique lors de la rentrée des notes sur le portail APB.

Réponse de la Direction

Il n'est pas légal de mettre ainsi une note fictive dans un bulletin qui est un document officiel signé par le Proviseur. Nous allons transmettre la question aux professeurs d'allemand abibac pour envisager la possibilité d'une évaluation type LV1 qui pourrait être ensuite apposée dans le bulletin.

M. MORVANY ne croit pas que les élèves soient réellement désavantagés par ces notations et précise que les écoles ont des grilles de critères tenant compte du lycée d'origine des élèves et de leur niveau de langue.

Questions des parents d'élèves

Certifications en langue :

Quand le tableau synoptique des certificats de langue au LFVH sera-t-il prêt ?

Il est sur le site internet du lycée depuis le 1er septembre 2015

<http://www.lfvh.net/loffre-pedagogique/les-langues/>

Avez-vous progressé sur la question de la certification en espagnol ?

Réponse de la Direction :

Possibilité de passer le Niveau B2 pour les élèves volontaires (10 minimum). Une proposition sera faite aux élèves à la prochaine rentrée (à la charge des familles).

Une certification pour le latin serait-elle envisageable (kleines Latinum ?)

Réponse de la Direction :

Un dossier sera envoyé au Schulamt pour une demande de reconnaissance du niveau de nos élèves.

Poids des cartables :

Fournitures : Les parents demandent s'il n'est pas possible de favoriser les cahiers fins A4, modèle allemand ou les classeurs souples.

La Direction répond que les listes seront retravaillées avant leur publication.

Mme DEMERDACHE précise que les carreaux Seyes ne se font pas en Allemagne et que les élèves écrivent mal sur les petits carreaux ou sur les lignes de cahiers allemands.

Mme DEMERDACHE remarque également que les enseignants d'histoire-géographie préfèrent les grands cahiers pour pouvoir y coller des cartes format A4.

Certains professeurs de Mathématiques utilisent déjà le modèle allemand.

Selon les enseignants, en 6/5eme les élèves sont trop jeunes pour utiliser des classeurs.

Livres scolaires : Les parents demandent à réduire le transport des livres dans les cartables en ayant des exemplaires supplémentaires au Lycée.

Réponse de la Direction

L'établissement dispose de livres supplémentaires, mais il est difficile de stocker des livres de différentes matières dans les salles de classe, puisque les élèves changent de classe régulièrement et compte tenu de la petite taille des classes. De plus, M. LECHEVALIER rappelle que les emplois du temps des classes de 6<sup>e</sup> sont conçus de sorte que les cours de matières générales ont toujours lieu dans les mêmes salles de classe. (Cette année : 6<sup>e</sup>1 -> S10 ; 6<sup>e</sup>2 -> S04 ; 6<sup>e</sup>3 -> S08).

Sensibilisation aux casiers : M. LOPES rappelle que le fonctionnement des casiers est expliqué aux élèves dès leur arrivée au secondaire et que les élèves ont parfois des problèmes pour s'organiser.

Comment pourrions-nous informer les élèves de secondes à terminale de nos Newsletter Orientation (provenant de l'équipe UPEA pour le second degré)? Serait-il envisageable de faire passer l'information aux élèves via le secrétariat du Lycée.

Réponse de la Direction

Les documents de l'UPEA sont à destination des parents. Libre à eux de les faire suivre à leur enfant.

Classe numérique

- Serait-il possible d'informer les parents sur le bilan?
- L'expérience sera-t-elle reconduite pour 2017/2018, voire étendue à d'autres classes / niveaux de classe ?

Une réunion d'évaluation avec les professeurs, représentants des élèves, représentants des parents, le service technique et la Direction, sera organisée prochainement. Cette évaluation conditionnera l'évolution en trois possibilités :

- arrêt de l'expérience
- poursuite sur la classe
- élargissement à d'autres classes.

le Proviseur



Pascal MEYER